



Le 28 juillet 2017

Maître Heidi Fortuné,  
Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique  
En ses bureaux

Monsieur le Ministre,

Tout en vous donnant acte de certaines dispositions prises par le gouvernement, notamment le renforcement de la présence policière dans plusieurs rues et la mise en place d'une structure spécialisée au traitement de cas de spoliation avérée, il nous échoit et nous paraît donc hautement important de vous indiquer les résolutions adoptées lors d'une Conférence débats sur l'insécurité que LE COLLECTIF accompagné de nombreuses organisations de la société civile nationale - indiquées dans la liste non exhaustive en pièce jointe -, a tenue le 29 juin 2017 à l'hôtel El Rancho.

En effet,

Fort des témoignages faits par de nombreux participants dont certains ont même indiqué une forme d'insécurité causée par une « **dictature parlementaire** » définie dans l'obligation faite par des membres du Pouvoir Législatif à **placer certains de leurs inaptes protégés à des postes de responsabilité, créant ainsi un chaos néfaste au sein des structures administratives haïtiennes** ;

Fort de l'évidence des cas de banditisme, de criminalité et de la dégradation accélérée du tissu social ;

Fort de l'augmentation alarmante de cas de spoliations et d'insécurité foncière à travers le pays;

Fort de l'insécurité alimentaire qui fait rage et nous affecte tous,

Et enfin vu le nombre grandissant de victimes de l'insécurité routière;

LE COLLECTIF du 4 DECEMBRE tant en son nom qu'en celui des organisations de la société qui ont participé aux débats lors du colloque, a l'obligation et le devoir de vous soumettre les revendications répertoriées lors de ce colloque au cours duquel toute une mosaïque du répertoire social d'Haïti s'est prononcée. Le Collectif du 4 Décembre tient à vous souligner que la société haïtienne attend désormais des responsables concernés de l'Etat, l'adoption, dans le meilleur délai, de mesures engendrant satisfaction des attentes exprimées ci-dessous.

L'application de ces propositions permettra de résorber et annuler définitivement ces 4 formes d'insécurité qui sévissent à différents niveaux au sein de la société haïtienne et damera du même coup le pion à LA CORRUPTION !

#### **I.- Contre l'insécurité criminelle, il faudra :**

1. Mener une action intersectorielle Police / Justice ; ces entités devront agir en parfaite coordination.
2. Rendre **un Conseil National de Sécurité Très Performant** avec un plan intégré et un service de **renseignements** fiable et efficace.
3. Renforcer les **moyens** de la PNH.
4. Rétablir la **déontologie** et le système d'avancement des grades.
5. Renforcer et actualiser le **code de procédure pénale**.
6. Définir clairement les sanctions dans le cadre du **blanchiment** et de l'acquisition et possession **de biens illicites**.
7. Vulgariser les mesures de sécurité.
8. Encourager le public à dénoncer les repaires de malfrats dans les quartiers.
9. Interdire la circulation de quel que soit le véhicule dont les 2 vitres avant et le pare-brise sont teintés.

#### **II.- Contre l'insécurité foncière, il faudra en plus de toute autre peine prévue par la loi:**

1. Détruire sans sourciller les réseaux de spoliateurs qui agissent au niveau national.
2. **Eliminer l'Immunité parlementaire.**
3. Révoquer tout Commissaire du Gouvernement et tout fonctionnaire du ministère de la Justice complice de malversations.
4. Révoquer tout commissaire de Police complice de spoliation.
5. Radier du Notariat tout notaire fraudeur.
6. Radier du barreau tout juge fraudeur.
7. Interdire de fonctionnement pour un minimum de 5 ans tout greffier, huissier, arpenteur impliqué et/ou coupable de spoliation.
8. Arrêter, juger et punir selon la loi, tout spoliateur quel que soit son rang, sa classe ou ses titres et qualités.

#### **III.- Contre l'insécurité alimentaire, il faudra :**

1. Augmenter, prioriser et protéger la production nationale.
2. Eduquer nos compatriotes à retrouver leurs habitudes de **"Consommer Local"**.
3. Rendre fonctionnel un **service de Contrôle de Qualité** au Ministère du Commerce et de l'Industrie.
4. Renforcer le contrôle dans tous les marchés et supermarchés pour éliminer les stocks de produits avariés qui s'y trouveraient.

5. Renforcer les mesures exigeant le transport maritime et/ou aérien des 23 produits définis sous le gouvernement de M. Evans Paul et importés de la République Dominicaine.

**IV.- Contre l'insécurité routière, il faudra :**

1. Réglementer strictement la circulation des motos, -plaques, zoning, permis de conduire.
2. Réglementer la circulation des transporteurs routiers et contrôler le chargement des véhicules.
3. Annuler purement et simplement tout droit de teinter les pare-brise et vitres avant de quelque soit le véhicule.
4. Interdire la circulation de tout véhicule muni de vitres avant et pare-brise teintés
5. Réserver et autoriser l'utilisation des sirènes qu'aux pompiers, aux ambulances, à la police (lors des poursuites urgentes) et aux convois officiels des chefs d'Etat uniquement.
6. Conscientiser les Mairies et la société civile pour qu'elles portent main forte aux interventions d'urgence.

Nous vous faisons parvenir, en pièce jointe, la synthèse du colloque constituant le dossier de la plaidoirie et attendons une application scrupuleuse des mesures, qu'ici et ainsi la Société haïtienne dans son ensemble est en droit d'exiger de votre ministère. Nous vous présentons, Monsieur le Ministre, nos salutations patriotiques.



Jean-Robert Argant  
Coordonnateur Général

cc : S.E.M. Jovenel Moïse, président de la République  
M. Jack-Guy Lafontant, Premier Ministre  
M. Youri Latortue, président du Sénat  
M. Cholzer Chancy, président de la Chambre des Députés  
M. Normil Rameau, Direction Centrale de la Police Judiciaire

p.j. : Copie synthèse du 29 juin 2017